

Contrat de Ville - Renouveau Urbain - Subvention complémentaire de l'Etat pour 2001 - Demandes de subventions aux partenaires

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Etat attribuera en 2001 à la Ville de Besançon une subvention supplémentaire aux crédits d'investissement prévus par le Contrat de Ville afin de financer des opérations de renouvellement urbain. Cette subvention devrait s'élever à 5 MF (762 245,08 €).

Elle viendra abonder l'enveloppe que la Ville consacrera en 2001 au renouvellement urbain, soit environ 6 MF (environ 914 700 €). Cet effort substantiel s'inscrit dans le cadre plus large de la politique de la ville et du volet aménagement urbain et habitat du Contrat de Ville 2000/2006.

Les crédits consacrés au renouvellement urbain viendront financer les opérations suivantes :

- aménagement de la place des Tilleuls : coût estimé à 6,5 MF (environ 991 000 €) (2001 et 2002),

- réhabilitation des espaces extérieurs des Lopofa (quartier des Orchamps) : coût estimé à 3 MF (457 500 € environ) (2001 et 2002),

- réhabilitation des espaces extérieurs à Ile de France (quartier de Planoise) : tranche annuelle de 2,5 MF,

- construction du Point Public de Montrapon : coût estimé à 2,3 MF (350 600 € environ).

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à solliciter :

- la subvention de l'Etat au titre de ces quatre opérations,

- les participations financières du Département, de la Région, du District et des bailleurs sociaux sur ces opérations.

«M. BONNET : Sur les trois points relatifs au Contrat de Ville, on est dans la question de l'opération de renouvellement urbain. Récemment les grands projets de ville ont été attribués, la ville n'en avait pas sollicité et vous en avez, Monsieur THIRIET, en commission, récemment précisé les raisons. Vous avez sollicité une opération de renouvellement urbain, et on est actuellement dans l'incertitude totale sur la date à laquelle ces opérations seront attribuées par le Gouvernement. On sait a priori que les crédits 2001, de toute manière, viendront mais au-delà on ne sait rien. On peut quand même s'interroger sur le flou du Gouvernement quant à cette politique, se demander si on ne va pas nous sortir finalement des choix avant les élections municipales pour aider certains candidats, ou si l'on va attendre que les élections aient eu lieu pour remercier certaines villes d'avoir bien voté. Je m'interroge, à l'heure actuelle on a des garanties pour l'année 2001 mais au-delà on ne sait rien et c'est quand même un problème politique essentiel.

M. LE MAIRE : Monsieur BONNET, ce sont des arguments qui ne tiennent pas la route. Si l'on voulait vraiment tout réserver pour les trois mois qui précèdent les municipales, on ne ferait rien pendant 5 ans et demi et après on bousculerait... en fait on a eu largement de quoi les développer sur les six ans passés avec l'équipe actuelle.

M. THIRIET : En deux mots, c'est exactement l'inverse qui a été décidé, car c'est effectivement pour qu'on ne dise pas qu'on arrose les petits copains que les choses ont été reportées. Deuxième élément, c'est vrai et nous nous en réjouissons, la dégradation supposée de la ville n'est pas telle qu'il faille passer par un grand projet de ville pour trouver des fonds au contrat de ville. Troisième élément, on vous l'a déjà dit en commission et ça a été dit une première fois ici, nous avons obtenu pour l'année 2001 ces 5 millions de l'Etat qui doivent être le taquet de notre démarrage. On ne présage pas de l'avenir. Par contre rappelez-vous qu'au mois de juillet nous avons voté ensemble ce qu'on appelait à ce moment-là l'ORU (Opération de Renouvellement Urbain), c'est-à-dire les grandes décisions et qu'en ce moment nous travaillons, y compris avec les partenaires, c'est-à-dire le Département, la Région, la future Agglomération mais aussi la CDC, la CAF, etc. sur le chantier. Nous n'avons pas les financements et nous n'avons pas baissé la garde.

Monsieur le Maire, je vous propose de passer en revue les trois rapports où nous allons devoir prendre un certain nombre de décisions. Ce qu'il faut voir, c'est que, pour vous répondre là encore, on procède à l'aménagement de la Place des Tilleuls, à la réhabilitation des espaces extérieurs du secteur LOPOFA, à la réhabilitation du secteur Ile de France, à l'aménagement du point public à Montrapon, tout ça c'est bien pour montrer que nous avançons et que nous sommes bien dans l'esprit d'une continuation.

M. BONNET : Monsieur le Maire, je n'ai pas supposé que vous aviez des positions électoralistes en l'occurrence...

M. LE MAIRE : J'avais cru le comprendre.

M. BONNET : ... ou alors j'aurais parlé de la pause fiscale et des Florales pré-électorales mais je ne l'ai pas fait. Je ne mettais pas non plus en cause le volontarisme de M. THIRIET et du service. Simplement je m'interroge sur la position du Gouvernement qui aujourd'hui ne se prononce pas. Alors on a des crédits pour 2001 mais on ne sait rien pour l'avenir et même si vous avez plein de volonté de défendre au mieux la réhabilitation des quartiers du contrat de ville, aujourd'hui on n'est sûr de rien. C'est tout.

M. LE MAIRE : J'ai constaté au cours de cette soirée, comme lors des précédentes, que vous vous interrogez souvent. Vous dites chaque fois je m'interroge sur telle chose, sur telle autre. J'espère qu'on apporte quand même à ces interrogations quelques réponses plus ou moins satisfaisantes».

Après en avoir délibéré et sur avis favorables des Commissions Politique de la Ville et Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 26 décembre 2000.